

sance. La guerre, qui s'éleva ensuite entre lui et ce comte, pour la délimitation de leurs frontières, finit par un arrangement qui paraît avoir été avantageux pour notre sire, car l'archevêque de Lyon, tuteur de Guy, son neveu, ne voulut pas le reconnaître ; mais sur l'ordre du roi, il fut bientôt forcé à l'accepter.

Humbert V, lui aussi, aima à guerroyer et sut se faire respecter de ses voisins. Il lutta contre le comte de Forez, avec lequel les anciens traités furent maintenus, et contre le comte de Mâcon, pour lui reprendre ses châteaux de Cenve et de Chassagny, dont celui-ci s'était emparé. Il eut aussi des démêlés assez longs avec le seigneur de Varax, qui fut fait prisonnier ; tout se passa en ravages réciproques qui se terminèrent plus tard par un accord sous Isabelle et Louis, à qui les seigneurs de Varax rendirent hommage, en prenant 100 sols viennois de leur fief.

D'après l'*Art de vérifier les dates*, Humbert aurait encore commencé contre les sires de Villars, pour les contraindre à lui faire hommage, une guerre qui, continuée avec plus ou moins de succès par ses successeurs Guichard V et Louis, n'aurait été terminée que sous Guichard VI. Une guerre si prolongée ne paraît guère probable, et aucun autre auteur ne dit qu'elle fut commencée par Humbert. Loin de l'avoir continuée, Guichard V, prince éminemment pacifique, arrangea sans effusion de sang, selon M. de Laroche Lacarelle, les démêlés qu'il eut avec le sire de Villars au sujet de cet hommage, que celui-ci, du reste, rendit sans difficulté à Isabelle. Aubret ne fait mention d'une guerre pareille que sous Louis de Beaujeu, et elle fut terminée par un traité, où le sire de Villars rendit hommage au sire de Beaujeu pour certains fiefs. Louis eut aussi à guerroyer avec le sieur d'Anthon, avec qui il fit la paix, en 1281, en l'obligeant à prendre